

Délibération
du Conseil de Communauté

Extrait du registre des délibérations du
Conseil de Communauté

Membres élus : 78
Membres en fonction : 78
Membres présents : 52
Membres absents : 26
Procurations : 08

Séance du 18 décembre 2024

L'an deux-mille-vingt-quatre, le mercredi 18 du
mois de décembre, à 18 h, le Conseil de
Communauté, légalement convoqué, s'est
réuni au Centre de Secours Principal des Trois
Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc
Deichtmann, Président de Saint-Louis
Agglomération

Date de convocation : 12/12/2024
Date de transmission : 23/12/2024
Date de mise en ligne : 24/12/2024

Présents :

Mme BACH Céline, M. BACHMANN Florian, M. CAPON Patrick, Mme CHAPPEL Josiane, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, M. DELMOND Max, M. DUBOULOZ-MONNET Fabrice, M. ECKES Raymond, M. FERON Jules, M. FUCHS Gilbert, M. FUCHS Serge, Mme GERTEIS Stéphanie, M. GINDER Philippe, M. GISSY Bertrand, M. JUCHS Bernard, M. KANNENGIESER Bernard, M. KASTLER André, M. KERN Gérard, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, M. KNIBIELY Philippe, M. LATSCHA Gaston, M. LITZLER Thierry, M. MEYER Jean-Paul, M. MILINTENDA Carmelo, M. MULLER Jean-Luc, M. OTMANE Rémy, M. PFENDLER Pierre, M. PISARONI Gabriel, Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianna, M. RIBSTEIN André, Mme RINQUEBACH Ariane, M. RODDE Stéphane, Mme ROSSE Christiane, M. ROUDAIRE Joël, M. SCHACHER Francis, M. SCHICCA Daniel, M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMIDIGER Pascale, Mme SCHMITT-MEYER Sandrine, Mme SFEIR Lola, M. STRICH Vincent, M. STRIBY Patrick, Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, Mme TRENDEL Isabelle, M. TSCHAMBER Yves, M. TURRI Pascal, M. UEBERSCHLAG André, Mme WILLER Christèle, Mme ZAKRZEWSKI Valérie, M. ZELLER Thomas, M. ZINNIGER Roger

Absents excusés :

M. ADRIAN Daniel, M. BAUMLIN Christian, M. BERNASCONE Gilbert, M. BOHLY Dominique (pouvoir à Mme ZAKRZEWSKI Valérie), Mme CAZES Hélène, Mme DINTEN Françoise (pouvoir à M. SCHICCA Daniel), Mme FERRANDEZ Françoise, Mme FRANCOIS Christine (pouvoir à M. DEICHTMANN Jean-Marc), M. GABRIEL Guillaume, Mme GANGLOFF Karin, M. GASSER Lucien (pouvoir à M. MEYER Jean-Paul), Mme HELGEN Sandrine (pouvoir à M. RODDE Stéphane), M. KAHRIC Franck, Mme KUNTZ Valérie, Mme LEFEBVRE Martine (pouvoir à Mme SCHMITT-MEYER Sandrine), M. MARTIN Anthony, M. MULLER Hubert, M. MUNCH Paul-Bernard, Mme MUTH Sandra, M. PILLERI Angelo (pouvoir à M. JUCHS Bernard), M. SAVARY Nicolas, M. SCHMITTER Bernard, M. SIBOLD Clément, Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel, Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne, M. WIEDERKEHR Denis, Mme WOGENSTAHL Nadine (pouvoir à M. LITZLER Thierry), M. WOLGENSINGER André

Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

32^{ème} QUESTION

Tarification eau et assainissement pour 2025 (DELIBERATION n° 2024-224)

32.2 Assainissement – Fixation de la tarification des redevances (part fixe et variable) pour l'année 2025

Il est proposé que la tarification des redevances d'assainissement (part Collectivité) 2025 soit identique à celle appliquée en 2024.

Les redevances Agence de l'Eau Rhin-Meuse évoluent au 1er janvier 2025. Celle-ci ayant transmis tardivement la nouvelle tarification des redevances, par courrier du 5 décembre 2024, il convient de modifier la délibération n°2024-167 du 13 novembre 2024 comme suit.

Les montants proposés sont assujettis à la TVA au taux en vigueur égal à 10 %.

Les redevances ainsi fixées s'établissent comme suit :

1/ Pour les abonnés actuels de Saint-Louis Agglomération (ex-territoire de la CA3F)

- Part fixe intercommunale 10,00 € HT / semestre
- Part variable
 - Collecte tarif fixé au contrat de DSP
 - Transport et épuration tarif fixé au contrat de DSP
 - Part intercommunale 1,0435 € HT / m³
- Organismes publics
 - Redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif (Agence de l'Eau Rhin-Meuse) 0,143 € HT / m³
 - Voies navigables de France tarif fixé au contrat de DSP

2/ Pour les abonnés de l'ex SIVOM 2 Hagenthal (Hagenthal-le-Bas et Hagenthal-le-Haut)

- Part fixe 10,00 € HT / semestre
- Part variable
 - Transport et épuration tarif fixé au contrat de DSP
 - Part intercommunale
 - régie 2,2765 € HT / m³
 - DSP 0,4255 € HT / m³
- Organismes publics
 - Redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif (Agence de l'Eau Rhin-Meuse) 0,143 € HT / m³
 - Voies navigables de France tarif fixé au contrat de DSP

3/ Pour les abonnés de l'ex SIA de Gutzwiller (Koetzingue)

- Part fixe 10,00 € HT / semestre
- Part variable
 - Collecte, transport et traitement des eaux usées 3,07 € HT / m³
- Organisme public
 - Redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif (Agence de l'Eau Rhin-Meuse) 0,143 € HT / m³

4/ Pour les abonnés de l'ex SIA de Gutzwiller (Rantzwiller)

- Part fixe 10,00 € HT / semestre
- Part variable
 - Collecte, transport et traitement des eaux usées 3,83 € HT / m³
- Organisme public
 - Redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif (Agence de l'Eau Rhin-Meuse) 0,143 € HT / m³

5/ Pour les abonnés de l'ex SIVOM de Wahlbach-Zaessingue (Wahlbach et Zaessingue)

- Part fixe 10,00 € HT / semestre
- Part variable
 - Collecte, transport et traitement des eaux usées 1,90 € HT / m³
- Organisme public
 - Redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif (Agence de l'Eau Rhin-Meuse) 0,143 € HT / m³

6/ Pour les abonnés de la Commune d'Attenschwiller

- Part fixe 10,00 € HT / semestre
- Part variable
 - Transport et épuration tarif fixé au contrat de DSP
 - Part intercommunale
 - régie 2,60 € HT / m³
 - DSP 0,4255 € HT / m³
- Organismes publics
 - Redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif (Agence de l'Eau Rhin-Meuse) 0,143 € HT / m³
 - Voies navigables de France tarif fixé au contrat de DSP

7/ Pour les abonnés de la Commune de Folgensbourg

- Part fixe 10,00 € HT / semestre
- Part variable
 - Transport et épuration tarif fixé au contrat de DSP
 - Part intercommunale
 - régie 2,40 € HT / m³
 - DSP 0,4255 € HT / m³
- Organismes publics
 - Redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif (Agence de l'Eau Rhin-Meuse) 0,143 € HT / m³
 - Voies navigables de France tarif fixé au contrat de DSP

8/ Pour les abonnés de la Commune de Geispitzen

- Part fixe 10,00 € HT / semestre
- Part variable
 - Collecte, transport et traitement des eaux usées 1,79 € HT / m³
- Organisme public
 - Redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif (Agence de l'Eau Rhin-Meuse) 0,143 € HT / m³

9/ Pour les abonnés de la Commune de Kappelen

- Part fixe 10,00 € HT / semestre
- Part variable
 - Collecte, transport et traitement des eaux usées 1,70 € HT / m³
- Organisme public
 - Redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif (Agence de l'Eau Rhin-Meuse) 0,143 € HT / m³

10/ Pour les abonnés de la Commune de Knoeringue

- Part fixe 10,00 € HT / semestre
- Part variable
 - Collecte, transport et traitement des eaux usées 1,05 € HT / m³
- Organisme public
 - Redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif (Agence de l'Eau Rhin-Meuse) 0,143 € HT / m³

11/ Pour les abonnés de la Commune de Leymen

- Part fixe 10,00 € HT / semestre
- Part variable
 - Collecte, transport et traitement des eaux usées 2,35 € HT / m³
- Organisme public
 - Redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif (Agence de l'Eau Rhin-Meuse) 0,143 € HT / m³

12/ Pour les abonnés de la Commune de Liebenswiller

- Part fixe 10,00 € HT / semestre
- Part variable
 - Collecte, transport et traitement des eaux usées 1,65 € HT / m³
- Organisme public
 - Redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif (Agence de l'Eau Rhin-Meuse) 0,143 € HT / m³

13/ Pour les abonnés de la Commune de Magstatt-le-Bas

- Part fixe 10,00 € HT / semestre
- Part variable
 - Collecte, transport et traitement des eaux usées 3,29 € HT / m³
- Organisme public
 - Redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif (Agence de l'Eau Rhin-Meuse) 0,143 € HT / m³

14/ Pour les abonnés de la Commune de Magstatt-le-Haut

- Part fixe 10,00 € HT / semestre
- Part variable
 - Collecte, transport et traitement des eaux usées 1,92 € HT / m³
- Organisme public
 - Redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif (Agence de l'Eau Rhin-Meuse) 0,143 € HT / m³

15/ Pour les abonnés de la Commune de Michelbach-le-Bas

- Part fixe 10,00 € HT / semestre
- Part variable
 - Transport et épuration tarif fixé au contrat de DSP
 - Part intercommunale
 - régie 0,95 € HT / m³
 - DSP 0,4255 € HT / m³
- Organismes publics
 - Redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif (Agence de l'Eau Rhin-Meuse) 0,143 € HT / m³
 - Voies navigables de France tarif fixé au contrat de DSP

16/ Pour les abonnés de la Commune de Michelbach-le-Haut

- Part fixe 10,00 € HT / semestre
- Part variable
 - Collecte, transport et traitement des eaux usées 2,25 € HT / m³
- Organisme public
 - Redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif (Agence de l'Eau Rhin-Meuse) 0,143 € HT / m³

17/ Pour les abonnés de la Commune de Neuwiller

- Part fixe 10,00 € HT / semestre
- Part variable
 - Collecte, transport et traitement des eaux usées 1,65 € HT / m³
- Organisme public
 - Redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif (Agence de l'Eau Rhin-Meuse) 0,143 € HT / m³

18/ Pour les abonnés de la Commune de Ranspach-le-Bas

- Part fixe 10,00 € HT / semestre
- Part variable
 - Transport et épuration tarif fixé au contrat de DSP
 - Part intercommunale
 - régie 1,15 € HT / m³
 - DSP 0,4255 € HT / m³
- Organismes publics

- Redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif (Agence de l'Eau Rhin-Meuse) 0,143 € HT / m³
- Voies navigables de France tarif fixé au contrat de DSP

19/ Pour les abonnés de la Commune de Ranspach-le-Haut

- Part fixe 10,00 € HT / semestre
- Part variable
 - Transport et épuration tarif fixé au contrat de DSP
 - Part intercommunale
 - régie 0,35 € HT / m³
 - DSP 0,4255 € HT / m³
- Organismes publics
 - Redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif (Agence de l'Eau Rhin-Meuse) 0,143 € HT / m³
 - Voies navigables de France tarif fixé au contrat de DSP

20/ Pour les abonnés de la Commune de Sierentz

- Part fixe 10,00 € HT / semestre
- Part variable
 - Collecte, transport et traitement des eaux usées 1,40 € HT / m³
- Organisme public
 - Redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif (Agence de l'Eau Rhin-Meuse) 0,143 € HT / m³

21/ Pour les abonnés de la Commune de Brinckheim

- Part fixe 10,00 € HT / semestre
- Part variable
 - Collecte, transport et traitement des eaux usées 2,197 € HT / m³
- Organisme public
 - Redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif (Agence de l'Eau Rhin-Meuse) 0,143 € HT / m³

22/ Pour les abonnés de la Commune de Helfrantzkirch

- Part fixe 10,00 € HT / semestre
- Part variable
 - Collecte, transport et traitement des eaux usées 1,822 € HT / m³
- Organisme public
 - Redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif (Agence de l'Eau Rhin-Meuse) 0,143 € HT / m³

23/ Pour les abonnés de la Commune de Stetten

- Part fixe 10,00 € HT / semestre
- Part variable
 - Collecte, transport et traitement des eaux usées 2,2335 € HT / m³
- Organisme public
 - Redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif (Agence de l'Eau Rhin-Meuse) 0,143 € HT / m³

24/ Pour les abonnés de la Commune de Uffheim

- Part fixe 10,00 € HT / semestre
- Part variable
 - Collecte, transport et traitement des eaux usées 1,428 € HT / m³
- Organisme public
 - Redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif (Agence de l'Eau Rhin-Meuse) 0,143 € HT / m³

25/ Pour les abonnés de la Commune de Waltenheim

- Part fixe 10,00 € HT / semestre
- Part variable
 - Collecte, transport et traitement des eaux usées 2,09 € HT / m³
- Organisme public
 - Redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif (Agence de l'Eau Rhin-Meuse) 0,143 € HT / m³

26/ Pour les abonnés de la Commune de Wentzwiller

- Part fixe 10,00 € HT / semestre
- Part variable
 - Transport et épuration tarif fixé au contrat de DSP
 - Part intercommunale
 - régie 1,80 € HT / m³
 - DSP 0,4255 € HT / m³
- Organismes publics
 - Redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif (Agence de l'Eau Rhin-Meuse) 0,143 € HT / m³
 - Voies navigables de France tarif fixé au contrat de DSP

27/ Pour les abonnés de l'ex SIA de Dietwiller (Landser, Schlierbach et Steinbrunn-le-Haut)

- Part fixe 10,00 € HT / semestre
- Part variable
 - Collecte, transport et traitement des eaux usées 1,95 € HT / m³
- Organisme public
 - Redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif (Agence de l'Eau Rhin-Meuse) 0,143 € HT / m³

Il est proposé au Conseil de Communauté :

- d'approuver la tarification 2025 des redevances Assainissement telle que définie ci-dessus ;
- d'autoriser le Président ou son représentant à prendre tout acte nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

Après délibération, le Conseil de Communauté

- approuve à l'unanimité ces propositions.

Pour extrait conforme,
Saint-Louis, le 20 décembre 2024

La Secrétaire de séance,

Pascale SCHMIDIGER

Le Président,

Jean-Marc DEICHTMANN

